

SYNODE DU 03 décembre 2003

A. ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

A. Bureau du Synode

- **Assesseur laïc:** M. Jacques Laurent

B. Conseil synodal

- **Membre ministre:** Pasteur Gabriel Bader

C. Commission de consécration pastorale et diaconale

- **Membre pasteur:** Pasteure Corinne Cochand

D. Délégués au Synode missionnaire

- **Suppléants:** M. Laurent Heiniger
M. Yann Miaz

E. Commission d'examen de la gestion (1 ministre)

- **Membre ministre:** Pasteur Pascal Wurz

F. Conseil du Fonds immobilier

- Mme Anne-Marie Jacot-Oesch

G. Organe de contrôle des Finances (1 membre)

- M. Origène Murenzi

B. RESOLUTIONS ACCEPTEES PAR LE SYNODE

Rapport de la Commission de consécration

Le Synode accorde l'agrégation au corps pastoral au **pasteur André Divernois**

Budget 2004

Le Synode accepte le budget présenté

Information du Conseil synodal sur les objectifs de la mise en place de la nouvelle organisation de l'EREN tirés du rapport EREN 2003 au Synode de juin 2002

RESOLUTION 145-A

Le Synode décide que ce rapport devient le guide de la mise en place de la nouvelle organisation de l'EREN.

RESOLUTION 145-B

Le Synode décide que ce rapport sert de fil conducteur au travail de l'équipe d'accompagnement du processus EREN 2003.

Rapport du Conseil synodal concernant le Rapport sur la pénurie ministérielle

RESOLUTION 145-C

Le Synode accepte le principe d'une formation diaconale en cours d'emploi et charge le Conseil synodal d'entreprendre les démarches adéquates.

RESOLUTION 145-D

Le Synode demande au Conseil synodal de charger le Conseil de l'information-communication d'étudier un concept de revalorisation de l'image des ministres.

RESOLUTION 145-E

Le Synode demande au Conseil synodal d'étudier rapidement:

- le principe d'une formation pastorale en cours d'emploi
- les possibilités de faciliter l'accès au ministère pastoral aux personnes titulaires d'une première formation professionnelle ou universitaire.

RESOLUTION 145-F

Le Synode charge le Conseil synodal de faciliter le passage entre les études en herméneutique religieuse et la licence en théologie, voire de travailler les fonctions que pourraient occuper les licenciés en herméneutique dans l'EREN.

RESOLUTION 145-G

Le Synode demande au Conseil synodal de stimuler le peuple de Dieu à porter la crise des vocations par la réflexion et la prière.

RESOLUTION 145-H

Le Synode charge le Conseil synodal de mettre sur pied une campagne d'information concernant le ministère pastoral.

RESOLUTION 145-I

Le Synode charge le Conseil synodal de mandater un groupe de travail qui entreprendra une réflexion de fond sur la manière de susciter des vocations.

RESOLUTION 145-J

Le Synode charge le Conseil synodal de rechercher les moyens de faciliter la formation des laïcs candidats à un poste dans l'EREN.

RESOLUTION 145-K

Le Synode charge le Conseil synodal de lui soumettre en décembre 2004 un rapport présentant des propositions d'améliorations des conditions de travail et de salaire des permanents de l'EREN, ainsi que de faire l'état des lieux des différentes pratiques concernant les facilités et les libéralités offertes aux permanents ministres et laïcs par les paroisses actuelles.